

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 4423

présenté par

M. Lavergne, M. Girardin, Mme Le Peih et M. Lecamp

ARTICLE 18

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« assurer »

le mot :

« exercer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel